

APESA 46. 164 sentinelles à travers le Lot, pour prévenir le suicide des chefs d'entreprise

« C'est en raison des difficultés économiques auxquelles sont confrontés un nombre croissant de chefs d'entreprise du Lot, qu'il nous est apparu nécessaire de renforcer le dispositif APESA (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) », précise Bruno Giard, président de l'APESA 46, par ailleurs juge au tribunal de commerce.

Ces derniers mois, en raison d'effets croisés, taux d'intérêts, hausse du coût de l'énergie, flambée du prix des matières premières, montant des salaires, difficulté de recrutements, cotisations URSAFF, remboursements des Prêts garantis par l'État, taux bancaires... de nombreux postes de dépenses ont augmenté et la marge des entreprises s'est rétrécie en conséquence. Situation d'autant plus tendue que l'activité économique dans sa globalité traverse une mauvaise passe, particulièrement dans les secteurs du bâtiment, l'hébergement, la restauration... S'ajoutent à ces critères d'ordre matériel, des approches à caractère humain,



M. Christophe Bernabeu, bâtonnier du Lot, Bruno Giard, président de l'APESA 46 et Mme Alexia Blanchet, psychologue clinicienne référente d'APESA France. Jean-Claude BONNEMÈRE

non moins prégnantes, en raison de l'investissement consenti par le chef d'entreprise, dès lors qu'il s'agit d'une affaire familiale ou d'une création dans laquelle il a engagé d'importants biens propres. À ce niveau, lorsque l'affect prend le dessus, l'état psychologique du chef d'entreprise peut vite l'emporter sur toute autre considération. « Le nombre de défaillances d'entreprises a crû de 30% entre 2022 et 2023 et malheureusement il risque d'en être de même cette année », cramt Bruno Giard. C'est dans ce contexte, que le 10 avril 2024 à la Chambre des métiers du

Lot, à Cahors, s'est déroulée une formation pour devenir sentinelle ; c'est à dire, intégrer le dispositif de prévention du suicide des chefs d'entreprise.

48 nouvelles sentinelles

« Le dispositif sentinelle repose d'une part, sur l'existence de personnes en contact avec le monde économique qui acceptent de devenir «sentinelles» (aptès après une formation d'une demi-journée) et d'autre part sur l'extrême réactivité, puisque le dirigeant qui a accepté d'être aidé est contacté

dans la demi-journée suivant le lancement de l'alerte par le sentinelle » souligne M. Giard. Le dispositif APESA se veut une main tendue aux entrepreneurs en difficulté psychologique.

Accompagnement gratuit et confidentiel

Depuis sa création en 2017, l'association lotoise accompagne mensuellement deux dirigeants lotois et ce de façon confidentielle et gratuite.

« Resserrer encore les mailles du filet et tout mettre en place pour ne pas connaître d'issues dramatiques », telle est la préoccupation de l'APESA 46. Ont été abordés sous la houlette de M^{me} Alexia Blanchet, psychologue clinicienne chargée de la formation, les thèmes suivants : la crise suicidaire, son processus et comment les détecter, la spécificité des dirigeants d'entreprise face à la souffrance psychologique, présentation et mode d'emploi du dispositif APESA, dont comment aborder la personne en difficulté.

Parmi les 48 personnes venues « sentinelles », orze avocats, dont le bâtonnier Christophe Bernabeu, des représentants des services de l'État, dont cinq inspecteurs du travail, des

agents de l'URSAFF, des techniciens de la CCI et de la CMA.

« Il convient de dissocier dans la démarche, le chef d'entreprise de l'humain » relève M^{me} Blanchet. En effet, il ressort des observations que le chef d'entreprise se retrouvant en souffrance, dans bien des cas, se révèle être une personne qui s'est enfermée dans sa tour d'ivoire, avec un faisceau d'indices en cascade : pas de visite chez le médecin traitant, pas de vacances, rupture du lien social, tendance à s'auto-médicaliser, parfois même se laisser aller à des addictions, alcool ou stupéfiants...

Sur la base d'une démarche volontaire

Dès le signalement d'un chef d'entreprise en souffrance, opéré par une sentinelle, celle-ci le contactera pour lui proposer de profiter du dispositif APESA. « Rien ne se fait sans son accord et tout doit s'exercer dans la confidentialité » poursuit M. Giard. 28 chefs d'entreprise ont été contactés de cette manière en 2018 par l'APESA 46 et 21 en 2023. Le dispositif prévoit 5 séances de psychologie, entièrement prises en charge par l'APESA 46. 15 psychologues sont agréés pour

ce type d'intervention à travers le département et doivent intervenir dans les 4 jours suivant l'aval donné par le chef d'entreprise.

Quant aux avocats devenus sentinelles, M. Bernabeu rappelle : « L'avocat est là, quand il n'y a plus personne ! » il se félicite de la participation massive de ses confrères dans le dispositif. « Outre un soutien d'ordre juridique que nous pouvons apporter, cette démarche fait partie de notre rôle d'accompagnement en humanité ! » plaide encore M. Bernabeu.

L'APESA 46 bénéficie d'un fonds lui permettant de faire vivre ce dispositif, grâce aux aides et dons fournis par la CCI, la CMA, les syndicats patronaux, des mandataires financiers, des commissaires de justice, des chefs d'entreprise, d'anciens bénéficiaires du dispositif...

« Avec nos 164 sentinelles, soyons en mesure d'éviter tout drame humain ! » termine Bruno Giard.

● Jean-Claude BONNEMÈRE

■ Pour rejoindre le dispositif APESA 46, il suffit de transmettre les noms et adresses mail à : apesa46.lot@gmail.com